DÉTOURS

Bulletin Municipal de Reichshoffen - Nehwiller / Printemps 2021

Ville de Reichshoffen

Don du Sang - 21 décembre et 22 février

Collecte des Sapins - 09 janvier

Retour des cigognes...

Portes Ouvertes au CFAI - 6 février

Reichshoffen sous la neige - 15 janvier

Belles, nos vitrines de Noël Remise des Prix

Vendredi 5 février, le Maire Hubert Walter, l'Adjointe au Maire Éliane Waechter et la manageuse de centre-ville Maïté Siffert, ont remis leur prix aux lauréats du concours « Belles, nos vitrines de Noël » !

Près de 200 participants ont déposé leur bulletin de vote pour désigner les plus belles vitrines de Noël et un jury communal a fait la visite entre Noël et Nouvel An. Parmi les commerçants, Fleurs Nicola, Artec Immo, Grain de beauté et Garage Iffland se sont démarqués. Du côté des vitrines éphémères des artistes, Mme Ade, MmeThiersé et M. Winling sont sortis du lot.

Le prix de la « Plus belle vitrine des commerçants » a été décerné au Garage Moderne Iffland qui remporte un vase du Centre international d'Art Verrier de Meisenthal (remis en jeu en 2021) et un repas gastronomique.

Le prix de la « Plus belle vitrine des artistes » récompense le photographe Jean-Luc Winling qui remporte un vase du CIAV de Meisenthal.

Le jury a également souhaité remettre un prix « Coup de cœur » à la Brasserie Au Raisin pour l'ensemble de sa réalisation. Il s'agit d'un miroir décoré par Christelle Gravure.

Félicitations à tous les participants pour leurs belles créations qui ont embelli notre ville pendant les fêtes.

Rendez-vous en fin d'année pour une nouvelle édition !

Dernière minute...

COVID-19 : Écoute et soutien téléphonique pour les personnes âgées isolées

Afin de briser la solitude et de maintenir le lien social avec nos aînés dans ce contexte difficile, Mme Marilyne NICOLA, adjointe aux affaires sociales, assure un soutien téléphonique pour les personnes âgées isolées et vulnérables qui ressentent l'envie de parler à quelqu'un. Si vous avez simplement envie de discuter de tout et de rien, contactez le **03 88 80 89 30 tous les lundis de 14 h à 15 h.**

Inscriptions sur la liste électorale

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur la liste électorale de notre commune, et pour pouvoir participer aux **scrutins départementaux et régionaux des 13 et 20 juin 2021,** votre demande peut être faite jusqu'au vendredi 7 mai au plus tard sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47 ou en Mairie.

Sommaire

p. 4 à 5 : Actualités
Quelques gestes pour une ville propre
Flâneries et Découvertes autour du Plan d'eau
Reichshoffen en Fête : Appel aux dons d'objets
Course de Printemps, faux départ !
Fête de la Musique, Appel aux participants
Reich'Art
Tête à tête avec Valentin LETT

p. 6 : Municipalité
Les principales décisions du Conseil Municipal
Tribune citoyenne

p. 7 à 10 : Zoom sur... Revitalisation du Centre-Ville

p. 11 : Cadre de vie
Réaménagement de la Moerdersklamm
Le conseil des Espace Verts

p. 12 à 13 : Au cœur de la cité
Pollution lumineuse, moins d'éclairage nocturne
Passage du facteur, des horaires modifiés
Arboriculture, hommage aux membres disparus
Nouvelle édition 2021 du Fleurissement
État civil

p. 14 : Culture - École
Territoire 1870 : pour les 150 ans de la Bataille de Reichshoffen
L'exploitation minière dans les Vosges du Nord en expo

p. 15 : Manifestations

Mentions légales

Directeur de la publication : Hubert Walter.
Rédaction : Nathalie Peter - Fabienne Schneider.

Mairie de Reichshoffen - 8 rue des Cuirassiers - 67110 Reichshoffen
Tél. : 03 88 80 89 30 - Fax : 03 88 80 89 40
site : www.reichshoffen.fr - mail : mairie@reichshoffen.fr
www.facebook.com/villedereichshoffen

Crédit photos : Ville de Reichshoffen - J.-P. Roess.
Impression : Imprimerie Commerciale.

Dépôt légal dès parution.

Édito

Chers habitants de Reichshoffen-Nehwiller,

Les mois se suivent et se ressemblent. La pandémie est toujours présente. Ne lâchons rien et maintenons les gestes barrières (port du masque, distanciation sociale, lavage des mains...). Nous devons continuer à éviter les rassemblements à risque pour protéger les plus fragiles et notre entourage.
Le printemps frappe à nos portes. La Commune prépare ses manifestations habituelles qui, nous le savons, ne pourrons pas se dérouler comme à l'accoutumée. Elles seront adaptées aux contraintes sanitaires et au protocole en vigueur (comme à Noël).

Lorsque que vous lirez ce « Détours », le conseil municipal aura discuté le budget de la ville qui, dans ses orientations, se veut être optimiste, adapté à la crise et ambitieux pour les projets à venir. Il est proposé de participer à la relance économique autant que faire se peut, en s'inscrivant dans les plans et dispositifs auxquels notre ville est éligible : « Bourg-centre structurant », « Petite ville de demain », « Plan Paysage », « Pacte Territorial de Relance et Transition Écologique ». Nous souhaitons pour 2021 et les années à venir travailler à la réalisation de nos ambitions pour la ville sur le plan économique, le bâti, l'attractivité, l'aménagement urbain, l'animation, le développement durable, la communication et le numérique.
Autant de programmes que la commune souhaite partager avec l'ensemble de ses habitants, jeunes et moins jeunes.

Malgré la situation sanitaire, nous voulons partager et échanger avec vous... Des moyens simples et accessibles à tous vont être mis en place, afin de recueillir vos suggestions, vos remarques et vos idées. Participez ainsi à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie pour le bien-être collectif. Toutes vos contributions seront les bienvenues et nous les étudierons avec intérêt. Saisissons la chance qui nous est donnée d'innover, de lancer des expérimentations de fonctionnement de la ville, d'avancer différemment ensemble.

Le printemps, c'est aussi le moment pour nos jardiniers de procéder au fleurissement et de mettre en place les décorations à Reichshoffen et Nehwiller. Nous vous invitons à participer à l'embellissement de vos habitations et propriétés, à veiller à la propreté des lieux publics. La promenade restera probablement une des principales activités les prochaines semaines. Flâner le long des sentiers et dans des rues entretenus et fleuris est plus agréable pour tous.

Merci à toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans leurs collectivités et dans leurs structures, sur leur lieu de travail afin de relancer les activités et services. La commune et ses agents sont à vos côtés et œuvrent pour le maintien des services publics.

Je vous souhaite de garder patience, de faire preuve de responsabilité, de vivre d'agréables moments, de goûter aux plaisirs simples, de vous émerveiller de la nature qui vous entoure et de porter des regards nouveaux sur l'existant et la belle région que nous avons la chance d'habiter.

Reichshoffen-Nehwiller, naturellement

Votre maire,
Hubert Walter.

Quelques gestes pour une ville propre

La propreté de notre ville est l'affaire de Tous ! Un peu de bon sens, de respect et quelques gestes simples au quotidien suffisent pour contribuer à la qualité de notre cadre de vie.

Entretien courant des trottoirs : une obligation
Malgré le fait que les trottoirs relèvent du domaine public, c'est l'occupant de l'habitation qui doit en assurer l'entretien, à savoir : le désherbage, le nettoyage des feuilles mortes et détritus, le dégagement de la neige ou du verglas et l'épandage de sel ou de sable visant à assurer la sécurité sur les trottoirs en hiver.

Coup de gueule. Les dépôts sauvages, ça suffit !
Alors que la météo printanière appelle à la promenade, il est très désagréable de constater que l'incivisme de certains fait éclore des dépôts sauvages de toute nature (gravats, déchets de chantier, ordures ménagères, meubles, électroménager...). La police municipale ainsi que la gendarmerie, sensibles au respect de l'environnement, ne manqueront pas d'engager toutes les procédures pénales nécessaires pour mettre fin à ces agissements qui dégradent l'image de notre ville.
Nous invitons toute personne témoin d'un dépôt sauvage et pouvant permettre d'identifier le ou les auteurs à contacter la police municipale au 03.88.80.89.28.
Une ville propre, où il fait bon vivre, c'est possible ! Grâce à l'effort de tous.

Course de Printemps, faux départ !

Samedi 24 avril, les sportifs de tout niveau auraient dû se retrouver au Plan d'eau pour la 19e Course de Printemps.

Jusqu'au bout nous espérions maintenir ce rendez-vous. Mais au vu des conditions sanitaires, il ne sera pas possible d'accueillir les coureurs dans des conditions optimales. Pour la deuxième année consécutive, nous nous voyons contraints d'annuler cet événement.
Rendez-vous en 2022 ! N'hésitez pas à chausser vos baskets pour vous entraîner d'ici-là...

Flâneries et Découvertes autour du Plan d'Eau

Malgré la crise sanitaire et les incertitudes, la Ville de Reichshoffen prépare activement les « Flâneries et Découvertes autour de Plan d'Eau » qui auront lieu le dimanche 16 mai 2021 de 10h à 18h.
Outre le traditionnel Marché du Terroir et autres animations, l'édition 2021 vous invite à la promenade autour du plan d'eau dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation sociale.
Venez découvrir ou redécouvrir la faune et la flore de ce site classé réserve naturelle. À mi-parcours, faites une halte au nouvel observatoire où la diversité des espèces d'oiseaux à observer ravira vos yeux.

Reichshoffen en Fête : Appel aux dons d'objets anciens

Dans le cadre de la 7e édition de Reichshoffen en Fête qui se déroulera les 3 et 4 juillet 2021, la Ville recherche des objets de la vie d'antan datant du début du 20e siècle afin de renouveler et compléter les scènes de la vie quotidienne d'autrefois (vaisselle, verres, couverts, ustensiles de cuisine, moulin à café, objets provenant de la buanderie, linge de maison...).

Si vous êtes en possession de tels objets en bon état qui ne vous servent plus, contactez la Mairie au 03.88.80.89.30. ou par mail : mairie@reichshoffen.fr pour convenir d'un rendez-vous pour le dépôt.
Par avance, MERCI !

Si la situation sanitaire le permet et selon le protocole sanitaire en vigueur. Suivez l'actualité sur www.reichshoffen.fr ou sur la page facebook de la ville.

Fête de la Musique, Appel aux participants

Lundi 21 juin 2021 aura lieu la 39e édition de la Fête de la Musique. Annulée en 2020 en raison de la situation sanitaire, cet événement pourrait revêtir une autre forme.

Les organisateurs (La Castine et la Ville de Reichshoffen) préparent une autre formule pour cette nouvelle édition de la Fête de la Musique, afin d'anticiper et de répondre aux contraintes sanitaires qui pourraient être en vigueur au moment de la manifestation. Cette formule permettrait de revenir aux fondamentaux en proposant **des prestations musicales** (en amateur ou en professionnel) **en différents endroits de la ville,** évitant ainsi les regroupements trop importants en un même lieu.
Les organisateurs invitent tous les musiciens et chanteurs qui souhaitent se produire à se faire connaître auprès de La Castine par mail à info@lacastine.com.

Si la situation sanitaire le permet et selon le protocole sanitaire en vigueur.
Suivez l'actualité sur www.reichshoffen.fr ou sur la page facebook de la ville.

Reich'Art 2021, le choix du report

Le 7e Salon des artistes de Reichshoffen-Nehwiller, Reich'Art, devait avoir lieu lors du week-end de Pâques. Hélas, la situation sanitaire ne permet pas à cette exposition de se dérouler dans des conditions optimales.

Malgré leur envie de renouer avec le public, les artistes exposants à Reich'Art, concertés par l'équipe organisatrice de la Ville de Reichshoffen, ont fait preuve de responsabilité en optant pour le report de la manifestation.
Ils espèrent pouvoir vous proposer de nouvelles découvertes artistiques au courant de l'automne, dès que le situation le permettra. À suivre…

Tête à tête avec Valentin LETT

Laurent Wolfstirn, Directeur des Services Techniques (DST) de la Ville de Reichshoffen fera valoir ses droits à la retraite au 1er juin 2021 après 40 années au service de la Ville de Reichshoffen. Le 15 février dernier, il a accueilli son successeur Valentin LETT. Rencontre avec cet ingénieur originaire de Lorraine et passionné par son métier.

Commençons par les traditionnelles questions d'état civil…
Je m'appelle Valentin LETT et j'ai 37 ans. Je suis l'heureux papa de deux enfants, j'habite à Dambach où je suis également élu au Conseil Municipal.
Quel a été votre parcours professionnel avant d'intégrer les équipes de la Ville de Reichshoffen ?
Après un BAC Scientifique et un BTS Aménagement paysager, j'ai suivi une formation d'ingénieur Aménagement de l'espace et du territoire en alternance à la Ville de Lyon. Cette expérience m'a permis de décrocher un premier poste de chef de service Environnement en région parisienne. En 2011, l'opportunité s'est présentée de me rapprocher de ma région natale en intégrant la Ville de Haguenau en tant que chef de service Parcs et Jardins, Cimetières. Ce poste à la Ville de Reichshoffen me permet donc d'élargir le champ de mes compétences et, surtout, de m'impliquer davantage sur le territoire de mon bassin de vie.
Que préférez-vous dans votre travail ?
J'apprécie le fait de maîtriser les projets de A à Z, de la création jusqu'à la réalisation concrète, tout en laissant s'exprimer mon côté créatif. Reichshoffen a beaucoup de potentiel et dans cette commune à taille humaine, les projets peuvent aboutir rapidement. Il faut donc se montrer curieux, touche-à-tout, réactif et c'est très enrichissant.
Quels sont les premiers projets sur lesquels vous travaillez ?
Le projet de redynamisation du centre-ville est prioritaire. Je porte également un intérêt particulier à la nature, à l'environnement et à leur place en ville : ce n'est pas une « tendance » spécifique aux grandes métropoles, les habitants de petites villes réclament eux aussi plus de nature près de chez eux…
Qu'est-ce qui vous fait vous lever le matin ?
Les réactions et les retours des habitants, c'est ce qui compte pour moi ! Je cherche avant tout à faire plaisir aux gens, à les interpeller. Le cadre dans lequel on vit doit avant tout être agréable, pratique et sécurisant ; j'aime l'idée de contribuer à cela, de bouger les lignes, ne pas rester dans les cadres…

Les principales décisions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 22 décembre 2020

Le Conseil a voté les tarifs et loyers communaux pour l'année 2021. Il a également révisé les loyers des lots de chasse communale pour la période du 2 février 2021 au 1er février 2022.
La Ville a souscrit des contrats de coopération public-public pour la fourniture d'électricité avec la Régie Intercommunale d'Électricité et de Téléservices de Niederbronn-Reichshoffen pour les divers sites de la commune (bâtiments, éclairage public...) avec effet au 1er janvier 2021. Il en va de même pour les sites de Nehwiller pour lesquels les contrats ont été souscrits avec l'Électricité de Strasbourg.
Le Conseil a aussi pris acte du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Conseil Municipal du 23 février 2021

Lors de cette séance, les Conseillers ont débattu sur les orientations budgétaires 2021.
Dans le cadre du plan de relance qui fixe 3 priorités majeures (économique, sociale et écologique), le Conseil a approuvé à l'unanimité les ambitions et le plan pluriannuel d'actions pour la revitalisation et la redynamisation du centre-ville et le développement de la ville. À l'échelle régionale, divers dispositifs accompagnent la commune dans cette démarche : le « Plan Paysage », Redynamisation du Bourg Centre structurant en milieu rural, « Petites Villes de Demain », le Plan territorial de relance et de transition écologique (PTRTE).
Concernant la forêt communale, un groupement de commande a été constitué avec la ville de Niederbronn-les-Bains pour la passation d'un accord-cadre annuel à bons de commande, reconductible trois fois, pour les travaux de débardage et de câblage pour un montant maximum de 32 000 € H.T./an, pour la période de juillet 2021 à juin 2025.
Le Conseil a approuvé l'attribution des accords-cadres à bons de commande pour les travaux de voirie et d'assainissement à l'entreprise SOTRAVEST, et pour les prestations de pressage de boues de la station d'épuration à la société GLASER. Les travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable de la tranche 1 du faubourg de Niederbronn ont été attribués à l'entreprise SOTRAVEST pour un montant total de 347 904 €.

Tribune citoyenne

Les articles publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Reichshoffen - Nehwiller Une Équipe, une dynamique volontaire et renforcée

Chers habitants,
La pandémie se poursuit et tous nous manquons de rencontres de convivialité et d'activités de loisirs collectives, de manifestations festives.
Les médias parlent souvent des stress et des manques pour les enfants et les familles, des difficultés pour certaines activités économiques ...
Je souhaite aujourd'hui par ce mot m'adresser à nos associations, les dirigeants, les bénévoles , tout ce qui fait la richesse de notre ville. Pas de répétitions et d'entraînements, pas de compétitions, pas de fêtes, des situations financières qui peuvent devenir critiques, mais surtout pas de projets pour les prochaines semaines, pas de réunion de comité, pas de perspectives immédiates, toujours dans l'attente. Ne perdez pas confiance, gardez le contact entre vous et avec nous: le téléphone, les rencontres par webcam existent pour partager des moments et réfléchir à d'autres actions et manifestations possibles, à innover pour des activités autres ....
La vie sociale de la commune est entre vos mains, la ville compte sur vous
Confiance et espérance pour la suite,

Hubert Walter.

Le groupe UNE

Les élus du collectif UNE vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2021. Par une approche active et concertée, nous participons aux échanges proposés par la majorité, abordant les sujets des commissions communales dans un esprit de co-construction. Agiles, nos prises de parole s'adaptent au gré des éléments de fond que nous découvrons en commission. Notre ambition d'élargir le champ de réflexion aux territoires, d'ouvrir au dialogue concerté, nous la devons aux valeurs que vous partagez avec nous. Soyez libres de nous faire part de vos attentes, la voix de chacun compte et fera la richesse de nos interactions aux débats communaux. Ensemble changeons !

Charlotte BACH

Reichshoffen Nehwiller Autrement

Voici la tribune que nous avons pour nous exprimer. Il ne sera pas aisé de vous exposer nos idées par ce biais, nous nous en excusons. Suite aux différentes démissions nous n'avons pas publiés lors de la dernière parution, encore merci pour vos voies qui nous permettent de siéger pour exercer notre action critique mais constructive pour le bien de notre citée.

Marc HASSENFRATZ

Revitalisation du Centre-Ville

Les Actions Engagées

La lutte contre la dévitalisation du cœur de ville est engagée sur plusieurs fronts. La question de la vacance commerciale est au cœur du débat mais ne suffira pas à elle seule à redonner un nouveau souffle au centre-ville. Des actions doivent être menées en parallèle sur le parc de logements, le réaménagement des espaces publics, l'offre d'animations... qui permettront à vous, les habitants, de se réapproprier les lieux et d'y vivre des expériences nouvelles, et aux visiteurs d'apprécier notre ville.

Vacance commerciale, des solutions innovantes pour les propriétaires et les locataires

Deux programmes vont coexister pour redonner un nouvel élan aux commerces de proximité en partenariat avec les propriétaires des locaux vacants. No kenne mer wieder in de Flacke***, comme aurait dit ma grand-mère,*** nous pourrons rejoindre le centre ancien commercial***.***

Comment redonner au centre-ville son attrait commercial ? En attirant de nouveaux commerçants, direz-vous. Mais par quels moyens ?

Les boutiques éphémères

Une boutique ou magasin éphémère correspond à un point de vente temporaire. Il s'agit d'une boutique physique, mais qui ne sera présente que pour quelques semaines ou mois. Ces boutiques ont l'avantage de générer une grande visibilité pour la marque ou l'occupant temporaire, et de renforcer la relation avec les clients.
La Commune souhaite favoriser l'installation de ce type de boutiques. La Ville et le propriétaire mettront (sous convention) les locaux à disposition d'artisans, de producteurs locaux ou de nouvelles entreprises souhaitant ouvrir une boutique éphémère, sur les deux mois d'été par exemple pour accompagner les animations estivales ou pour des produits saisonniers.

Ma boutique à l'essai

Le concept Ma Boutique à l'Essai est né en 2013 à Noyon. En collaboration avec plusieurs partenaires, il s'agit de proposer à des porteurs de projets de « tester » leur idée dans une boutique louée dans des conditions préférentielles (loyers modérés).
Un appel à candidature sera lancé et un jury sélectionnera le projet selon sa viabilité et ce qu'il pourrait apporter à la ville. L'entrepreneur bénéficiera d'un accompagnement personnalisé. Il s'installera dans la boutique pour une durée déterminée de six mois, renouvelable une fois. Si le projet réussit, le porteur de projet s'installera durablement dans le

local en signant un bail longue durée et la Boutique à l'Essai s'implantera dans un autre local vide de la ville. Si l'expérience n'est pas concluante, le porteur de projet se retirera et l'opération sera reconduite avec un autre candidat. Pendant toute la durée de l'opération, le porteur de projet est accompagné par le réseau de partenaires dans ses démarches de création ou de développement d'entreprise. Le concept constitue donc un véritable « coup de pouce » pour les entrepreneurs et favorise l'installation de nouveaux commerces dans la ville.
L'objectif de la démarche est triple :
- Apporter du dynamisme au commerce de centre-ville en installant de nouveaux magasins
- Répondre aux attentes des créateurs d'entreprises en testant leurs idées au bon emplacement tout en réduisant les risques
- Fédérer différents acteurs autour du projet : collectivité, organisme d'aide à la création d'entreprise, porteur de projet, banques, assurances, chambres consulaires...

Vous êtes propriétaire de locaux commerciaux ou professionnels, de locaux de stockages, de garages... ?

Faites vous connaître auprès de Maïté Siffert, manageuse de centre-ville, par téléphone au 03 88 80 89 30 ou par mail : maite.siffert@reichshoffen.fr. Elle recense les locaux disponibles et leurs caractéristiques. Cette base de données lui permettra de mettre en relation propriétaires et porteurs de projets.
La Ville propose également aux propriétaires un **accompagnement** pour remettre leur bien sur le marché. Un questionnaire leur a été envoyé, afin d'identifier les raisons pour lesquelles le local commercial est inoccupé et mettre en place les aides les plus adaptées à chaque situation. Dans ce cadre, la mairie offre un **diagnostic** aux propriétaires de locaux commerciaux vacants. Un **architecte** qui connaît bien la réglementation ZPPAUP (monuments historiques) visitera les locaux. Il indiquera aux propriétaires les travaux à effectuer (rénovation, performance énergétiques, normes de sécurité, etc.) et donnera une estimation du coût des travaux. C'est une aide à la décision qui permettra aux propriétaires de mieux valoriser leur bien.

Vous êtes porteur de projet ou créateur d'entreprise ?

Contactez Maïté Siffert, manageuse de centre-ville, par téléphone au 03 88 80 99 61 ou par mail : maite.siffert@reichshoffen.fr. Elle vous présentera les programmes de la mairie pour vous accompagner.

Les efforts de redynamisation se font déjà sentir. Un local est en cours de rénovation au 18 rue du Général Leclerc. Il devrait accueillir un salon de thé ainsi que le showroom d'un fabricant de céramique. ***À découvrir prochainement...***

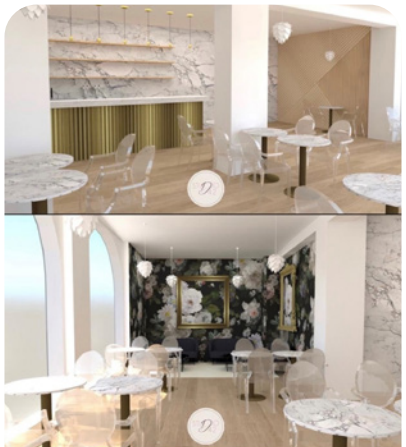

Logements : des aides pour valoriser votre patrimoine

Les propriétaires de logements peuvent prétendre à diverses aides dans le cadre de la rénovation de leur bien, qu'il s'agisse de rénovation énergétique ou de travaux de remise à neuf.

La qualité du cadre de vie contribue fortement à l'attractivité du cœur de ville. Et la remise sur le marché de logements inoccupés créera une dynamique grâce aux nouveaux habitants accueillis. Ils constitueront un nouveau « public » aussi bien pour les commerces de proximité que pour les animations locales.

Une première étape pour mettre en corrélation l'offre et la demande est de recenser les logements à louer.

Vous êtes propriétaire bailleur ?

Transmettez à la mairie (au 03 88 80 89 30) toutes les informations concernant le logement (nombre de pièces, superficie, montant du loyer, coordonnées du propriétaire...). La Mairie tiendra un listing qui sera mis à disposition des personnes à la recherche d'un logement à l'accueil et sur le site internet de la ville.

Propriétaires, occupants ou bailleurs, quelles aides financières pour la rénovation des logements ?

Si, vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation, sachez que des aides financières existent. Elles dépendent de l'objet des travaux, de l'âge de votre logement, de la nature du propriétaire (occupant ou bailleur). Voici les principaux dispositifs existants :

PIG Rénov'Habitat
Le PIG* participe au financement de la plupart des travaux destinés à l'amélioration de l'habitat (électricité, sanitaire, étanchéité, ventilation, chauffage, isolation, menuiseries extérieures...) sous condition de revenus pour les propriétaires occupants ou sous réserve du conventionnement du logement** pour les propriétaires bailleurs.
L'opérateur du PIG Renov'Habitat peut répondre à vos questions, mais aussi se rendre à votre domicile pour évaluer les besoins et travaux nécessaires. Il assure une permanence les 2e et 4e jeudis du mois à 17h00 au siège de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, sur rendez-vous. Contactez le PIG Rénov'Habitat (Urbam Conseil) : 03 29 64 05 90, pig67@urbam.fr

* PIG : Programme d'intérêt général
** Un logement conventionné est un appartement ou une maison dont le propriétaire a signé une convention avec l'État. À travers celle-ci, il s'engage à louer son logement sous certaines conditions définies (montant maximal de loyer, plafond de ressources du locataire, etc.).

FAIRE (ancien Espace Info Énergie)
Si vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique de votre logement, les conseillers FAIRE vous conseillent gratuitement sur les travaux à réaliser en priorité dans votre logement, les réductions de la facture énergétique et les énergies renouvelables. Ils répondent à vos questions sur le choix des matériaux, le type d'isolation, les modes de chauffage, les devis et vous informent sur les aides dont vous pouvez bénéficier pour les travaux.
Une permanence est assurée le 3e jeudi du mois de 14h à 17h au siège de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Par ailleurs, les conseillers sont joignables par mail à jerenove@alsacedunord.fr ou par téléphone au 03 88 06 59 53 du lundi au jeudi de 8h30 à 10h30 et de 15h à 17h et le vendredi de 15h à 17h.

Oktave
Pour une rénovation énergétique de votre maison individuelle, Oktave vous accompagne pour optimiser les solutions techniques, trouver les solutions de financement et faire appel à un groupement d'entreprises locales compétentes. Contactez Oktave Alsace du Nord, au 0 805 38 34 83 ou par mail à : renovation@oktave.fr

Aides de la Commune
La Ville de Reichshoffen participe au financement de certains travaux comme les ravalements de façade ou les travaux de toiture. Une réflexion est d'ailleurs en cours pour revaloriser ces aides. Avant d'entreprendre ces rénovations, soumises à une déclaration préalable, prenez contact avec le Service Urbanisme au 03 88 80 89 35.

N'hésitez pas également à contacter Maïté Siffert (03 88 80 99 61 ou maite.siffert@reichshoffen.fr) qui pourra vous orienter vers le bon interlocuteur.

Faits divers et salubrité publique

Prolifération des pigeons

De nombreuses plaintes ont été enregistrées quant à la présence en masse de pigeons dans les rues du centre-ville. Voici quelques conseils aux particuliers pour limiter leur prolifération :
- ne nourrissez pas les pigeons
- fermez les greniers avec des grilles afin que les volatiles ne puissent pas y élire domicile.

Déjections canines

Malgré l'installation de distributeurs de cani-sacs, les trottoirs et sentiers restent souillés, notamment sur le parking de la rue de Woerth. Les policiers municipaux sont particulièrement vigilants à ces incivilités et ne feront preuve d'aucune indulgence vis-à-vis des contrevenants identifiés qui seront verbalisés.

Votre avis nous intéresse !

Enfants au centre-ville : Parents, exprimez les besoins de vos enfants : aires de jeux (pour quels âges, à quel endroit...), boîtes à livres, passages piétons...
Circulation (voir p. 10) : que pensez-vous de ce projet ? quel impact aura-t-il sur votre quotidien ?

Si vous souhaitez apporter votre contribution à ce sujet, n'hésitez pas à transmettre vos réflexions par mail à :
vosideespourlaville@reichshoffen.fr
ou déposer vos suggestions
dans la boîte aux lettres de la Mairie !

Nouvelles animations autour d'un centre-ville repensé et réaménagé

Parkings mal signalés, stationnements gênants dans le centre ancien, circulation piétonne peu favorisée... Ces constats ont amené les élus et les agents mobilisés par le « bourg centre » à mener une réflexion approfondie pour le réaménagement de la rue du Général Leclerc.

Épine dorsale du centre ancien, la rue du Général Leclerc souffre d'une image peu attractive alors même qu'elle concentre un certain nombre de commerces, les accès à des lieux de vie et de patrimoine comme le Musée Historique et Industriel, l'Île Luxembourg et la cour des Tanneurs, l'église Saint Michel, le château De Dietrich, les tours d'enceinte, le moulin...
La Ville propose de changer cette image en transformant nos habitudes et nos usages, afin de nous offrir une expérience nouvelle du centre-ville. Le but est de renforcer la centralité de cet espace public en créant un pôle à forte identité. **Pour cela, il est proposé d'expérimenter la rue du G^al Leclerc en sens-unique.**

Sens unique expérimental et réaménagement du centre ancien

La mise en place d'un sens unique dans la rue du Général Leclerc répond à quatre principaux objectifs :
- régler le problème de circulation et créer des stationnements supplémentaires de proximité,
- limiter la vitesse, création d'une zone 30
- favoriser la circulation des piétons et des cyclistes de tous âges tout en assurant leur sécurité, créer des espaces de rencontre
- développer des terrasses.

Une étude de faisabilité est en cours avec les différents partenaires (commerçants, Conseil Départemental, SMICTOM pour le service ordures ménagères, les sapeurs pompiers...).

Afin que vous, habitants ou usagers, puissiez nous faire part de vos remarques, ce sens unique sera, dans un premier temps, mis en place de manière expérimentale. Nous vous proposons une phase « test », qui nous permettra à tous de faire l'expérience de cette nouvelle configuration avant de la valider ou non. La mise en place provisoire du sens-unique ne sera possible qu'après les travaux de réfection de voirie que le Conseil Départemental effectuera dans les rues des Cuirassiers et de la Liberté ce printemps ou au début de l'été.

La mise en place d'un sens-unique permettra de déployer de nombreuses terrasses qui mettront de la vie dans nos rues. Nous pourrons aussi créer de larges trottoirs qui favoriseront les balades, la venue des familles ou les animations de rue. Elle sera complétée par l'ouverture de boutiques éphémères dans la rue du Général Leclerc. Ces différents éléments permettront de créer un lieu de vie et de convivialité au cœur du centre historique.
La place de l'Église et la place de la Charte ne sont actuellement pas exploitées de manière optimale. Des projets de réagencement sont à l'étude, qui dépendront des résultats de la phase «test» dans la rue du G^al Leclerc. Le sens de circulation des autres rues reste en place.

Animations nouvelles ou repensées

Les manifestations estivales sont en cours de préparation : Fête de la Musique, Reichshoffen en

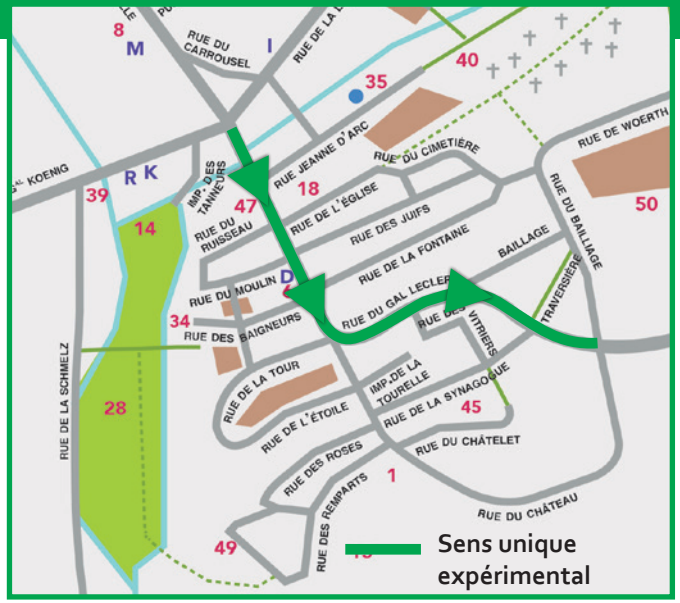

Fête, déjeuner républicain du 14 juillet... Vu la situation sanitaire, ces événements seront repensés.
La Ville souhaite également proposer des rendez-vous moins traditionnels, selon les possibilités et les protocoles en vigueur. Marchés artisanaux, spectacles de rue... devraient investir des lieux méconnus mais plein de charme du cœur de ville (place du Moulin, cour des Tanneurs...)
Retrouvez artistes et artisans au fil de vos promenades au centre-ville, comme ce fut le cas à Noël lors des animations de la Sainte Lucie, avec le sentier des lumières.
Les restaurateurs, quand ils pourront rouvrir leurs établissements, auront la possibilité de proposer aux clients leurs terrasses d'été.

Vous êtes artisan, artiste ou producteur local ?

Si vous souhaitez participer à ces animations estivales, contactez la mairie au 03 88 80 89 30 ou par mail : mairie@reichshoffen.fr

Réaménagement du cours supérieur de la Moerdersklamm à Nehwiller

Photo : M. Nicola

La Moerdersklamm est un cours d'eau qui descend de Nehwiller au plan d'eau de Reichshoffen. Par pluie abondante, la vitesse d'écoulement se combine à un gros volume d'eau.
Les travaux de réaménagement, engagés au printemps 2020, concernent le tronçon situé sur le banc de Nehwiller, depuis la prairie en bordure de village jusqu'à son entrée dans la forêt de Reichshoffen.

Pourquoi aménager ce tronçon ?
L'hiver le débit de la Moerdersklamm est celui d'un ruisseau, l'été il est à sec. Si des pluies conséquentes s'abattent sur son bassin versant, il se transforme alors en un torrent violent dévalant la pente et envahissant le parking et le sentier de promenade du plan d'eau, occasionnant des dégâts.

Les travaux réalisés
La partie supérieure de la Moerdersklamm est favorable à l'accélération des eaux lors de fortes pluies, empêchant ainsi l'enracinement d'une végétation qui pourrait ralentir les flots. Le tracé a été repris afin de le rendre sinueux avec de larges méandres. Les berges sont plantées d'une ripisylve dont l'enracinement stabilisera les sols. Une zone enherbée d'une trentaine de mètres de part et d'autre du nouveau cours d'eau favorisera la fixation des terres. Les ripisylves et la clôture empêchent le bétail de pénétrer dans le lit du cours d'eau qu'il risque de dégrader. Des enrochements en fond de rivière évitent un ravinement du lit lors des épisodes pluvieux. Un gué permet la traversée des engins agricoles et du bétail.

Les berges de la partie inférieure du cours d'eau sont stabilisées par des arbres existants, dont des chênes centenaires. Le lit a été partiellement curé, afin de retirer des détritus métalliques ou des débris de maçonnerie. En contrebas, la présence d'une source a permis la pose d'un abreuvoir permettant au bétail d'avoir de l'eau propre et renouvelée et de franchir le cours d'eau par un pont en bois.
Sur les deux coteaux en bordure de la partie inférieure, des fascines ont été mises en place afin de ralentir les descentes d'eaux boueuses en cas de grosses pluies ou d'orage.
L'épisode pluvieux d'il y a quelques semaines a permis de tester l'efficacité des aménagements réalisés : le cours d'eau a suivi son nouveau lit sur le segment aménagé, n'a pas débordé sur le chemin agricole, n'a pas non plus détérioré les réalisations bien que la végétalisation du lit et de ses berges ne soit pas encore en place.

Retrouvez cet article encore plus détaillé et illustré sur : www.reichshoffen.fr/Moerdersklamm.html ou en scannant ce QR Code.

Le conseil des Espaces Verts

La taille des arbres et arbustes est une opération courante pour préparer le printemps. L'équipe Espace Verts de la Ville vous propose quelques conseils pour réutiliser ces déchets verts.

Avez-vous déjà pensé au broyat ? En effet, vous pouvez facilement broyer vos petites branches et autres déchets ligneux du jardin grâce à de petits broyeurs électriques dont les prix deviennent raisonnables favorisant ainsi leur diffusion ; le partage dans le cadre de relations de bon voisinage est également une solution !
Vous pouvez utilement utiliser les broyats sous vos haies, vos massifs, dans vos jardins, voire les mélanger à votre compost si vous n'avez pas d'utilisation immédiate.

La transformation de ces déchets verts cumule des avantages :
- Moins de visites à la déchèterie
- Meilleure maîtrise des herbes et autres indésirés sous vos haies et massifs
- Réduction de l'évaporation et donc des arrosages
- Protection de la terre lui évitant de rester à nu
- Enrichissement de votre sol, les organismes de votre terre arable se chargeant de décomposer les copeaux et de les assimiler au terreau.

Travaux faubourg de Niederbronn

Les travaux sur les réseaux eaux pluviales et assainissement prévus faubourg de Niederbronn devraient démarrer début avril. Pour le bon déroulement du chantier, une circulation alternée sera la mise en place.

Autres chantiers en cours : Voirie rues Daudet et Pasteur, Rénovation de la Maison des Tanneurs.

Pollution lumineuse, Moins d'éclairage nocturne

Trop d'éclairage, quand il n'est pas indispensable, coûte cher, pollue inutilement, gêne le sommeil des riverains, perturbe la faune nocturne.

Un arrêté ministériel du 27 décembre 2018 prévoit la réduction et la limitation des nuisances lumineuses. Cette réglementation s'adresse alors aux bâtiments non résidentiels, aux bâtiments à usage professionnel et aux vitrines des commerces. Depuis le 1er janvier 2021, elle concerne également les éclairages extérieurs liés à une activité économique (dont voirie), la mise en lumière du patrimoine, les parcs et jardins (publics ou privés), les parcs de stationnements et les chantiers extérieurs. Globalement, l'allumage et l'extinction se font au lever ou au coucher du soleil ou +/- 1h suivant la cessation ou reprise d'activité.

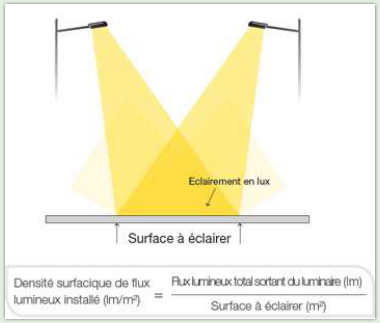

Cet arrêté réglemente aussi la façon d'éclairer. La lumière émise vers le ciel au-dessus de l'horizontale (ULR) doit être inférieure à 1%. Quant à la densité surfacique lumineuse, des valeurs maximales ont été fixées qui peuvent être diminuées pendant la nuit.
Sur Reichshoffen, depuis des années, le régime d'allumage est l'option toute nuit (1 candélabre sur 2) et demi-nuit (de 22h30 à 5h30 pour 1 candélabre sur 2). Pour l'éclairage à LED et les installations récentes, c'est l'option abaissement d'intensité qui a été retenue, mise en place également à Nehwiller là où des lampadaires LED ont été récemment installés.
Tous les ans, la Ville mène également, à travers La Régie, des opérations de relamping (remplacement des anciens éclairages par des ampoules LED).

a	(I) Extérieur, public ou privé, dont voirie, lié à une activité économique dans un espace clos non couvert ou semi-couvert	OFF	1h max. après cessation d'activité	Entrée en vigueur Au 01/01/2021
		ON	7h du matin mini. ou 1h avant reprise d'activité (avant 7h)	
b	(II) Mise en lumière du patrimoine Cadre bâti Parcs et jardins privés et publics	OFF	1h du matin au plus tard, ou 1h max. après fermeture des parcs	
		ON	coucher du soleil au plus tôt	
d	(III) Bâtiments non résidentiels : illumination	OFF	1h du matin au plus tard	Entrée en vigueur Au 29/12/2018
		ON	coucher du soleil au plus tôt	
	Bâtiments non résidentiels : éclairage intérieur vers l'extérieur, à usage professionnel	OFF	1h max. après la fin de l'occupation	
		ON	7h du matin mini. ou 1h avant reprise d'activité (avant 7h)	
	Vitrines de magasins de commerce ou d'exposition	OFF	1h du matin au plus tard ou 1h max. après cessation d'activité	
		ON	7h du matin mini. ou 1h avant reprise d'activité (avant 7h)	
e	(IV) Parcs de stationnements Annexés à un lieu ou zone d'activité	ON	coucher du soleil au plus tôt	Entrée en vigueur Au 01/01/2021
		OFF	2h max. après cessation d'activité	
		ON	7h du matin mini. ou 1h avant reprise d'activité (avant 7h)	
g	(V) Chantiers extérieurs	OFF	1h max. après cessation d'activité	
		ON	coucher du soleil au plus tôt	

« Globalement, suivant les spécificités par type d'installation, l'allumage et l'extinction se font au lever ou au coucher du soleil, ou +/-1H suivant la cessation ou reprise d'activité »

Passage du facteur, des horaires modifiés

Au cours des dernières années, les missions des facteurs ont évolué. Leurs horaires s'adaptent.

La Poste se transforme pour mieux vous accompagner au quotidien. Connaissez-vous toutes les facettes du métier de votre facteur ?
- distribution de courriers et de colis,
- vente de carnets « beaux timbres » à domicile, de stickers de suivi ou d'emballages Prêt-à-Poster,
- livraison de courses ou de repas,
- visite à domicile des plus âgés dans le cadre du service « Veiller sur mes Parents » ,
- installation et prise en main d'Ardoiz, la tablette conçue pour les seniors,
- collecte de colis en boîte aux lettres.

Autant de missions qui répondent aux besoins de proximité des familles et des professionnels. Ces nouveaux services conduisent à une évolution du métier de facteur vers plus de contacts clients tout au long de la journée.
À partir du 9 mars 2021, votre facteur réalisera donc sa tournée sur une amplitude horaire élargie : il pourra ainsi être amené à passer **le matin ou l'après-midi** à votre domicile. N'hésitez pas à le solliciter sur les services qu'il peut désormais vous apporter.

Arboriculture, hommage aux membres disparus

En moins d'un an, l'Association d'Arboriculture a perdu 4 de ses membres particulièrement actifs : Walter Martin (apiculteur et référent composteur pour la CCPN), Fernand Rosio (qui fut trésorier pendant 40 ans), Martin Wackermann (vice-président) et Bernard Mehl (Président). La Commune souhaite apporter tout son soutien à l'association qui, malgré ces épreuves, poursuit ses activités.

Nouvelle édition 2021 du Fleurissement

Inscriptions ouvertes !

Le printemps arrive et, avec lui, l'envie de jardiner. Vous êtes tous invités à contribuer à l'embellissement de la commune en participant à la nouvelle édition 2021 du fleurissement de vos habitations et jardins.
Inscrivez-vous dès à présent pour permettre au jury d'évaluer courant juillet, avec de nouveaux critères, votre réalisation personnelle en tenant compte de vos choix adaptés à votre environnement et l'harmonie de vos compositions... Nous souhaitons valoriser chacun de vos efforts. L'inscription est gratuite et les récompenses seront nombreuses.
Contact : Mme Bour **au 03 88 80 89 35 ou par mail : service.technique@reichshoffen.fr, avant le 15 juin 2021.**

État civil

Naissances

Décembre 2020
05 - Romane Christine Claudine RAUCH
fille de Frédéric RAUCH et de Vanessa RICK
14 - Ela Lucie STECK
fille de Cindy STECK
17 - Mohammed BEGANI
fils de Ersan BEGANI et de Dana BERISA
30 - Théo Maurice Claude ERNÉ
fils de Cédric ERNÉ et d'Angélique EISENMANN

Janvier 2021
07 - Héléna Cécile Georgette MERCK
fille de Jérôme MERCK et d'Augustine PIRSON
08 - Bedia YILDIZ
fille de Nihad YILDIZ et de Serap ÇIBIK
15 - Lukas DARGEGEN
fils de Nicolas DARGEGEN et de Mélissa AUGST
16 - Meva DANACI
fille de Mustafa DANACI et de Nihal BOSTAN
19 - Mathéo GASSER
fils de Julien GASSER et de Priscilla SOMMER

Février 2019
01 - Arthur BAURY
fils de François BAURY et d'Emilie BEAUER
16 - Lucie WENDLING
fille de Nicolas WENDLING et de Sonia HUFFENUS
23 - Enaïs KUNKEL
fille de Thomas KUNKEL et de Karen FUSS
24 - Nolan FRECH
fils de Kévin FRECH et de Gwendoline HERRMANN
27 - Ariane RISCH
fille de Adrien RISCH et Céline HILD
27 - Gabin BATT QUÉRÉ
fils de Sébastien BATT et de Marion QUÉRÉ

Mariages

Janvier 2021
23 - Grégory MUHLACH et Marion KENNEL

Décès

Décembre 2020
04 - Alfred Robert BEY
05 - Michel Dominique René WAMBST
10 - Jean Pierre Michel Philippe STEPP
14 - Charles Auguste BAUER
15 - Lucien Auguste SCHULLER
24 - Hélène Georgette Eugénie KAUTZMANN, née WALTHER

Janvier 2021
04 - Lucie Agnès FLECK, née SCHNEIDER
07 - Eugénie Joséphine WEISGERBER, née JOEST
09 - Simone Laurence Marie METZGER, née GOETZ
11 - Léonie Marthe GUTH, née GAST
12 - Robert BIEHLER
13 - Catherine Marcelle Jeanne BEYER, née FRUHAUF
17 - Joséphine Marie Thérèse HASSENFRATZ, née JEROME
18 - Lucie Marie Louise SCHULLER, née ROSIO
19 - Omer-Asaf ARTI
20 - Bernard Joseph MEHL
27 - Valentin Joseph MULLER
30 - Jean-Michel MEHN
31 - Sophie Marie JAKOBS, née MARTIN

Février 2021
05 - Claude Erwin FREYMANN
07 - Rodolphe Frédéric BENDER
09 - Eliette Colette CAPERONIS, née NIGRO
17 - Albertine Marie SCHNEIDER, née HOERTH
19 - Marguerite Marie BURCKERT, née GEORG
20 - Marie Anne Hélène HOHWILLER, née STEINER

Territoire 1870 : pour les 150 ans de la Bataille de Reichshoffen

Annulés en 2020 en raison de la pandémie liée à la COVID-19, les événements commémorant le 150e anniversaire de la bataille du 6 août 1870 sont reprogrammés en 2021. Expositions, spectacles, films… retraceront cette page marquante de l'histoire locale.

L'association « Territoire 1870 », centralise l'ensemble des manifestations prévues dans les communes adhérentes : Bitche, Froeschwiller, Gundershoffen, Morsbronn-les-Bains, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen, Soultz-sous-Forêts, Woerth et Wissembourg.
À Reichshoffen, les rendez-vous s'enchaînent dès le printemps et tout au long de l'été.

Du 13 au 25 mai 2021, l'Espace Cuirassiers accueillera l'exposition du diorama de la bataille de Reichshoffen avec des figurines en plomb par l'association « L'Histoire par la Simulation ». L'exposition sera ouverte tous les après-midi et les membres proposeront des visites guidées ouvertes également aux scolaires.
Sur cette période, La Castine intégrera à sa programmation la projection du film « La Forteresse Assiégée » de Gérard Mordillat avec des séances scolaires et des séances publiques.
Samedi 12 et dimanche 13 juin 2021 de 14h30 à 16h30, le Musée Historique et Industriel accueillera une démonstration de fonderie assurée par M. Veinnant et l'exposition de ses figurines de plomb et de ses plats d'étain.

Le 6 août à 18h, la traditionnelle cérémonie commémorative réunira tous les acteurs des différentes communes au Monument du Centenaire rénové en 2020. Cette commémoration prendra une dimension européenne car elle est aussi pour Reichshoffen le jour du 60e anniversaire du jumelage avec la ville de Kandel (Allemagne). La cérémonie sera suivie à 19h d'un culte œcuménique à l'église Saint-Michel.

Le Rallye automobile « Galop des Cuirassiers » organisé par Passion Alpine Renault Alsace les 28 et 29 août 2021 adaptera son parcours en passant par les lieux emblématiques de la bataille de 1870.

L'exposition itinérante « Les batailles de Wissembourg et de Reichshoffen » fera étape à la Maire de Reichshoffen du 1er au 31 août 2021.

Le Collectif 18 prépare avec la chorale Deci-Delà le spectacle « 1870 : une page d'histoire ». En raison de la situation sanitaire, la représentation, prévue le 17 avril, est reportée à une date ultérieure.

Retrouvez le programme complet sur www.territoire-1870.eu et suivez l'actualité sur www.facebook.com/territoire1870

**Si la situation sanitaire le permet
et selon le protocole sanitaire en vigueur.
Suivez l'actualité sur www.reichshoffen.fr
ou sur la page facebook de la ville.**

L'exploitation minière de la région en expo

Le Musée Historique et Industriel ouvrira, si possible, pour une nouvelle saison culturelle du 1er mai au 1er novembre 2021.

Le Musée Historique et Industriel accueille tout au long de la saison l'exposition temporaire « Régio Mineralia, les mines en Forêt Noire et dans le massif vosgien ». Les deux massifs ont une histoire commune en terme d'exploitation minière. Depuis le 13e siècle, les mines d'extraction des métaux constituent la première forme d'industrie d'Europe centrale. Cette exposition évoque les différents gisements de minerai, leurs exploitations au fil du temps, les vestiges laissés dans le paysage.

*Musée Historique et Industriel
9 rue Jeanne d'Arc
Tel. 03 88 80 34 49
Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h. - Entrée gratuite les premiers dimanches du mois.*

Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle des enfants nés en 2018 auront lieu au courant du mois d'avril. Les parents déclarés au registre communal seront destinataires d'un formulaire à retourner à la Mairie **pour le 23 avril dernier délai,** avec les pièces justificatives, par courrier ou par mail : service.social@reichshoffen.fr.
Ce formulaire sera également téléchargeable sur le site de la ville : www.reichshoffen.fr
Les nouveaux arrivants sont invités à contacter le service social au 03 88 80 89 39.

Avril

08 - Altaïr Conférence / « Tour du Monde » de Muammer Yilmaz à 20h à La Castine.
10 - Journée de l'environnement, à 8h00 au Hall des Pêcheurs.
10 - Danse Hip Hop / « Sur le fil... » par la Cie Pyramid à 20h30 à La Castine.
21 - Théâtre / « Séisme » par la Cie Théâtre du Prisme à 20h30 à La Castine.
21-> - au 2 juin : TCR / Championnat été jeunes au gymnase D.
23-27 - Messti (fête foraine) de la St-Georges, place de La Castine.
24 - Arboriculture / Cours de Greffage, rendez-vous à 14h sur le parking de la mairie.
24-> - au 6 juin : TCR / Championnat d'été seniors au gymnase D.
24 - Cérémonie des Déportés à Niederbronn-les-Bains.
27 - Johrmarrick / Foire Saint-Georges, rue du Gal Koenig.

Mai

01-31 - Musée Historique et Industriel, ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h avec l'exposition temporaire « Regio Mineralia ».
08 - Cérémonie Commémorative de la fin de la 2e Guerre Mondiale, à 10h30 place Jeanne d'Arc.
09 - Confirmation à 10h à l'église protestante.
10 - Don du Sang, de 16h30 à 20h à l'Espace Cuirassiers.
13-24 - Territoire 1870 / Diorama du champ de bataille du 6 août 1870, tous les après-midi à l'Espace Cuirassiers.
15 - Nuit des Musées.
16 - Flâneries et Découvertes autour du Plan d'eau, 10h à 18h.
17-24 - Territoire 1870 / Projection du film « La forteresse assiégée » à La Castine.
24 - Pèlerinage du Lundi de Pentecôte à 10h à la Chapelle de Wohlfahrtshoffen.
30 - Fête paroissiale de la Paroisse Protestante, culte à 10h à l'Espace Cuirassiers et repas à emporté ou livré.

Juin

01-31 - Musée Historique et Industriel, ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h avec l'exposition temporaire « Regio Mineralia ».
05 - Journée Pétanque avec les boulistes de Kandel, à partir de 10h au terrain de pétanque de Reichshoffen.
05 - Opéra de Poche / « Le Barbier de Séville » par la Cie Chambre à Airs, à 20h30 à La Castine.
06 - Paroisse protestante / Culte en plein aire dans la Cour des Tanneurs.
06 - Théâtre d'objets / « Boîte à outils poum poum » par la Cie Théâtre Mu, à 17h00 à La Castine.
06-20 - TCR / Coupe du Crédit Mutuel 2021 (équipes adulte mixte).
10 - Pétanque Club / Concours officiel Challenge CD67, réservés aux licenciés vétérans, au terrain de pétanque de Reichshoffen.
12-13 - Territoire 1870 / Atelier de démonstration de fonderie, de 14h30 à 16h30 au Musée Historique et Industriel.
13 - Waldfescht du Club Vosgien.
18 - Cérémonie Commémorative de l'Appel du 18 juin 1940, à 18h, place Jeanne d'Arc.
19 - SHARE / Visite guidée de la Ville de Reichshoffen, à 14h30 au départ du parking de Woerth.
21 - Fête de la Musique.

Si la situation sanitaire le permet et selon le protocole sanitaire en vigueur.
Suivez l'actualité sur www.reichshoffen.fr ou sur la page facebook de la ville.

Réunions de quartiers 2021, Boîte à Idées

Les réunions de quartiers, mises en place il y a quelques années, ne pourront certainement pas avoir lieu en juin 2021. Pour pallier à ces rencontres, la Ville met en place une « Boîte à Idées ».

Vous pouvez dès à présent transmettre vos questions, vos suggestions, vos propositions aux élus soit par le biais d'une adresse mail dédiée :

vosideespourlaville@reichshoffen.fr

ou en remplissant le coupon ci-contre et en le faisant parvenir à la Mairie (8 rue des Cuirassiers - 67110 Reichshoffen).

Ma question / Ma suggestion :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Si vous souhaitez une réponse, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées (nom et adresse) :

_____

_____

Communauté de Communes : le Très Haut Débit sur tout le territoire

Patrice Hilt, Président de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et David Elfassy, Président d'Altitude Infra (représenté par son Vice-Président, Lionel Anselmo) ont signé la convention destinée à couvrir notre territoire en fibre optique, en présence d'Hubert Walter, Conseiller Régional de la Région Grand Est.

Pour ce marché privé, l'opérateur Altitude Infra investira 8,76 M d'€ en fonds propres, la réalisation du réseau n'ayant recourt à aucune subvention publique. Il effectuera la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation des 9 723 prises FTTH (Fibre To The Home). Ces prises sont réparties sur 8 communes et seront déployées d'ici la fin 2022 afin de couvrir 100% des foyers, entreprises et sites publics. Dès lors qu'ils seront éligibles à la fibre optique, les administrés pourront souscrire un abonnement auprès des opérateurs de services nationaux et locaux.

« Notre choix s'est porté sur Altitude Infra THD pour la qualité de son offre et la cohérence avec le réseau régional Rosace, avec lequel nous aurons forcément des interactions » explique Patrice Hilt, Président de la Communauté de Communes.

« Les élus de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains ont su œuvrer pour que les habitants du territoire aient la fibre dans moins de 2 ans, soit avant la date butoir indiquée par le gouvernement dans le cadre du plan France Très Haut Débit. Altitude Infra s'engage à déployer son savoir-faire pour atteindre cet objectif », poursuit Lionel Anselmo, Vice-Président d'Altitude Infra.

Après avoir voté le 14 décembre 2020, les élus de la Communauté de communes ont donc signé une Convention de Programmation et de Suivi des Déploiements (CPSD) pour matérialiser les engagements d'Altitude Infra auprès de la Communauté de communes, de l'État et de la Région Grand-Est.

Tous mobilisés pour une nature sans déchets !

Le samedi 10 avril 2021, la Ville de Reichshoffen appelle les habitants à se mobiliser lors de la Journée de l'Environnement pour débarrasser notre environnement des dépôts de déchets sauvages.

Nous avons tous pu constater une recrudescence des dépôts de déchets en pleine campagne, dans nos forêts, aux abords des routes ou encore en ville. Ces déchets polluent les sols, les cours d'eau, les nappes phréatiques… Ils sont une vraie menace pour l'équilibre de la faune et de la flore et peuvent être parfois à l'origine de départs de feu.
La Ville lance un **« appel à l'aide »** : la quantité de déchets à collecter est impressionnante et de nombreux bras seront nécessaires pour en venir à bout. De nouveaux circuits qui permettront de couvrir plus de surface seront proposés, toutes les bonnes volontés seront donc les bienvenues.

Journée de l'environnement - samedi 10 avril - RDV à 8 h au Hall des Pêcheurs. Munissez vous d'un gilet fluorescent et de gants. Port du masque et respect des gestes barrières obligatoires. En fonction des règles en vigueur à cette date, une collation sera proposée aux participants à midi (sur place ou à emporter). **Merci de vous inscrire à la Mairie au 03 88 80 89 30 avant le 6 avril 2021.**

La forêt nous accueille, respectons-là !

La photo ci-contre illustre des dégâts laissés par un quad sur un chemin forestier. Lors de précipitations, la pluie ravine et dégrade le chemin forestier en suivant les ornières formées par le quad. Pour remettre le chemin en état, des travaux forestiers de reprise seront nécessaires, payés avec l'argent du contribuable…
Dans tous les cas, les usagers de la forêt (promeneurs, cyclistes…) sont invités à rester sur les sentiers balisés lors de leurs balades.